

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 12 AVRIL 2022**

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTS** : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, M. WILS, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme DARSAUT, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**ABSENTS/EXCUSES** : Mme FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), M. VIVES (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), MARQUEHOSSE (pouvoir à Mme BEUSTE), M. CONEJERO (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme PICHAUREAU

**22 – 49 - BUDGET PRIMITIF 2022 - EAU POTABLE**

**Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, président de la régie de l'eau et de l'assainissement :**

Après lecture des éléments décrivant la situation financière et économique et considérant les comptes financiers 2021, le budget primitif de l'eau potable pour l'exercice 2022, tel qu'il vous est présenté dans le document budgétaire joint, est synthétisé dans le tableau suivant :

	<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Proposition €</b>
011	Charges à caractère général	583 902,00
012	Charges de personnel	570 000,00
014	Atténuation de produits	195 000,00
65	Autres charges de gestion courante	26 940,00
66	Charges financières	1 700,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	8 000,00
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	3 974,76
023	Virement à la section d'investissement	1 211 521,83
042	Opération d'ordre	131 700,00
	<b>Total</b>	<b>2 735 238,59</b>

	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Proposition €</b>
013	Atténuation de charges	10 800,00
70	Produits des services, des domaines	1 200 800,00
73	Impôts et Taxes	
74	Dotations, subventions, participations	
75	Autres produits de gestion courante	680,00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	6 200,00
042	Opération d'ordre	217 900,00
002	Excédent N-1	1 298 858,59
	<b>Total</b>	<b>2 735 238,59</b>

**DÉPENSES INVESTISSEMENT (AVEC RESTES À RÉALISER)**

		Total (Rar+vote) €
	Opération d'équipements	
10	Reversement de dotations	
16	Emprunts et dettes assimilées	13 000,00
020	Dépenses imprévues	
20	Immobilisations incorporelles	123 000,00
21	Immobilisations corporelles	401 879,00
23	Immobilisations en cours	698 702,50
040	Opération d'ordre	217 900,00
001	Résultat d'investissement reporté	
	<b>Total</b>	<b>1 454 481,50</b>

**RECETTES INVESTISSEMENT (AVEC RESTES A RÉALISER)**

		Total (Rar+vote) €
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
10	Dotations, fonds divers et réserves	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	
024	Produit des cessions	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 211 521,67
040	Opération d'ordre transferts entre sections	131 700,00
001	Résultat d'investissement reporté	111 259,67
	<b>Total</b>	<b>1 454 481,50</b>

Il est précisé que le budget est voté au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et au niveau du chapitre pour la section d'investissement (sans chapitre de dépense « opération d'équipement »).

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 6 avril 2022, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour - 6 abstentions (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE, BERGES, LABENNE), approuve le budget primitif annexé 2022 du service de l'eau potable qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 12 avril 2022  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Affiché en Mairie le

Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON



*[Handwritten signature of Emmanuel Hanon]*